

# Gymnastique Canada

## Autorisation d'accueil – Compétition

### DEMANDE D'ACCUEIL D'UNE COMPÉTITION INTERNATIONALE AU CANADA

#### MARCHE À SUIVRE – CLUBS

1. Un formulaire d'autorisation doit être rempli pour **TOUTE COMPÉTITION INTERNATIONALE**<sup>1</sup> qui aura lieu **AU** Canada.
  - a) Veuillez voir l'autorisation d'accueil – activité pour faire une demande d'accueil d'une activité, comme un camp d'entraînement, une clinique ou d'un cours qui accueille des participants de pays étranger.
2. Le formulaire doit être **dactylographié**.
3. Vous devez joindre au présent formulaire :
  - a) L'invitation officielle, la directive ou le bulletin d'information relative à la compétition;
  - b) Une liste dactylographiée des pays à inviter – voir l'annexe A;
  - c) Le formulaire de paiement (annexe B). Seuls les paiements par carte de crédit sont acceptés;
  - d) Si une sanction de la FIG est demandée, le formulaire (directive) de la FIG doit également être soumis. Le formulaire de la FIG peut être obtenu en écrivant à [events@gymcan.org](mailto:events@gymcan.org).

**Un formulaire incomplet ne sera PAS traité avant la réception de tous les renseignements nécessaires et du paiement.**

4. Des frais d'autorisation s'appliquent à toute demande d'autorisation. Le formulaire de paiement, accompagné du formulaire d'autorisation, doit être acheminé à votre **fédération provinciale ou territoriale (FPT)** pour approbation et signature. Les frais d'autorisation sont indiqués dans le tableau ci-dessous. Veuillez cocher la mention qui s'applique.

Cocher	Type d'événement	Frais
	Compétition – Invitation d'un (1) pays seulement	\$100
	Compétition – Invitation de plusieurs pays	\$350
	Demande de compétition sanctionné par la FIG (tous niveaux)*	\$750

\* Les frais comprennent les frais de la FIG. Sujet à changement en fonction des coûts facturés par la FIG. Les demandes approuvées par la FIG seront seulement considérées si la compétition est conforme aux exigences de la FIG. En tant que fédération nationale, GymCan se réserve le droit de décider quel événement sera soumis à la FIG. Seulement une (1) compétition par discipline sera soumise à la FIG par année civile.

---

<sup>1</sup> Un club canadien ou FPT n'invite jamais une fédération nationale d'un autre pays directement. Le protocole international indique que GymCan, comme fédération nationale, doit envoyer l'invitation officielle aux pays demandés.



5. GymCan doit recevoir toutes les demandes d'autorisation d'accueil d'une compétition au plus tard six (6) mois avant le début de l'événement. Notez que les invitations internationales ne peuvent être envoyées avant que l'événement soit approuvé. Les demandes reçues après la date limite peuvent, à la discrétion de GymCan, être traitées avec un frais de retard de 100 \$ non-remboursable.
6. GymCan traitera les **demandes complètes** dans un délai de trois (3) semaines après la réception. GymCan commencera à traiter la demande qu'une fois cette dernière complète. Ce qui veut dire que le formulaire d'autorisation est complet et tous les documents auxiliaires, comme indiqué dans les instructions, ont été reçus.
7. Les événements approuvés seront présentés sur le [calendrier d'événements en ligne](#), les invitations seront envoyées aux fédérations nationales indiqués dans l'annexe A, et des lettres de visa seront fournis (si applicable).

*Un club ou un groupe qui accueille un événement international sans avoir obtenu l'approbation de GymCan recevra un avertissement écrit de GymCan à la première infraction. Par la suite, le club ou le groupe se verra imposer une amende de 500 \$ pour toute activité non conforme subséquente et risque d'être nommé comme membre n'étant pas en règle avec GymCan.*

#### MARCHE À SUIVRE – FPT

1. À la réception du formulaire de la part d'un club, la FPT doit évaluer la demande, l'approuver et la signer. La FPT peut choisir de refuser son approbation, auquel cas la demande ne sera pas examinée par GymCan.
2. Le formulaire d'autorisation, le formulaire de paiement et tous les autres documents requis doivent être envoyé à [events@gymcan.org](mailto:events@gymcan.org).
3. **Toute demande relative à une compétition doit être soumise à GymCan au plus tard six (6) mois avant la date de début de la compétition.** Une demande reçue après cette date peut, à la discrétion de GymCan, être traitée avec un frais de retard de 100 \$ non remboursable.
4. GymCan traitera les **demandes complètes** dans un délais de trois (3) semaines après la réception de la FPT. GymCan commencera à traiter la demande qu'une fois cette dernière complète. Ce qui veut dire que le formulaire d'autorisation est complet et tous les documents auxiliaires, comme indiqué dans les instructions, ont été reçus.



# Gymnastique Canada

## Autorisation d'accueil – Compétition

### DEMANDE D'ACCUEIL D'UNE COMPÉTITION INTERNATIONALE AU CANADA

#### 1. Discipline

Gymnastique aérobique

Gymnastique rythmique

Gymnastique acrobatique

Gymnastique trampoline

Gymnastique pour tous

Gymnastique artistique féminine

Gymnastique artistique masculine

#### 2. Renseignements sur le club hôte

Name du club hôte		Personne ressource	
Adresse			
Ville		Province	Code postal
Téléphone		Courriel	
Nom du directeur de la compétition			
Nom du juge en chef de la compétition			

#### 3. Renseignements sur la compétition

Nom de la compétition	
Endroit (veuillez annexer un plan de site)	
Fournisseur ou marque de l'équipement et âge de l'équipement	
Date de début (jj/mm/aaaa)	Date de fin (jj/mm/aaaa)



<b>Liste des catégories compétitives participantes</b> (sauf pour la gymnastique pour tous)		
<b>Y aura-t-il une équipe médicale présente pendant les jours de l'activité?</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>Nombre prévue de participants de pays à l'étranger</b>		
<b>Athlètes :</b>	<b>Entraîneurs :</b>	<b>Juges :</b>
<b>La compétition se tiendra-t-elle selon le format de la FIG?</b> (Si non, décrivez le format de la compétition)	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>Demandez-vous l'approbation de la FIG<sup>2</sup>?</b> (La compétition doit respecter toutes les exigences de la FIG)	<b>OUI</b>	<b>NON</b>

#### 4. Invitations

<b>Voulez-vous envoyer l'invitation à des pays spécifiques?</b> Si oui, veuillez annexer la liste des pays à inviter (Annexe A)	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>Voulez-vous inviter des membres de l'équipe nationale canadienne?</b> Si oui, veuillez indiquer ci-bas quel(s) member(s) de l'équipe nationale que vous voulez inviter. <b>NOTE :</b> GymCan réserve le droit de restreindre la participation de ces membres de l'équipe nationale.	<b>OUI</b>	<b>NON</b>

<sup>2</sup> Une demande de sanction de la FIG n'est prise en considération que si la compétition est conforme à toutes les exigences de la FIG. GymCan se réserve le droit de ne pas autoriser une application pour sanction à la FIG. Seulement une (1) compétition par discipline sera soumise pour une sanction à la FIG par année civile.



## ATTESTATION

Lorsque GymCan accorde une autorisation d'accueil pour une compétition tenue au Canada, cette autorisation ne comprend pas la protection d'assurance responsabilité et accident de sport de GymCan. Les clubs et les participants doivent veiller à être couverts par l'assurance de leur fédération provinciale ou par leur propre police d'assurance responsabilité pour l'événement. La responsabilité à l'échelon provincial s'applique en cas d'incident ou d'accident.

Les comités organisateurs doivent veiller à ce que tous les participants venant des pays à l'étranger ont l'assurance voyage, médicale et accident adéquate avant de participer à la compétition.

En signant ce formulaire, le comité organisateur atteste que tous les membres du comité ont suivi la formation *Respect et sport*, et qu'ils ont complétés la vérification du casier judiciaire. Il est fortement recommandé que tous les bénévoles complètes également la vérification du casier judiciaire.

Le club atteste qu'il a mis en place des politiques spécifiques concernant la conduite des organisateurs, des bénévoles, des entraîneurs, des gestionnaires et/ou des parents participant aux compétitions.

En produisant la présente demande, les membres du club ou de l'affiliation conviennent, individuellement et collectivement, de respecter les règlements de la FIG et de Gymnastique Canada.

**Signature :** \_\_\_\_\_

**Président – comité organisateur**

**Signature :** \_\_\_\_\_

**Nom en lettres moulées :** \_\_\_\_\_

**Président ou chef de la direction de la FPT**

### Section réservée à GymCan

Date réception	État de la demande
Notes	
Approbation du gestionnaire de programme	Date
Approbation du département événement	Date
Paiement reçu OUI / NON	Pénalité de retard appliquée OUI / NON





## ANNEXE B – FORMULAIRE DE PAIEMENT

Veillez remplir le formulaire de paiement par carte de crédit ci-dessous.

Méthode de paiement	Nom du titulaire de la carte	Numéro de la carte	Date d'expiration
VISA			
Master Card			

Une preuve de paiement vous sera envoyée par courriel. Veuillez indiquer votre adresse électronique :

---

Je, \_\_\_\_\_, titulaire de la carte de crédit indiquée ci-dessus, autorise Gymnastique Canada à porter la somme de \$ \_\_\_\_\_ à mon compte en paiement de la demande d'autorisation ci-jointe.

